Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260210-DEL10022618-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 10 février 2026

2026/02/10-18

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Subvention 2026 à l'amicale du personnel	Nombre de présents	**23**
	Nombre de votants	**29**

Par suite d'une convocation en date du 3 février 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 10 février 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de **Monsieur BELLEC Olivier**

Etaient présents

BELLEC Olivier – DOUX BETHUIS Sonia - SELLIN Yannick - VOISIN Valérie - TANGUY Michel – LE GOC LE SAGER Fabienne - CARDUNER Didier – LESCA Véronique – LE DUC Didier – BRAESCU ANDRIEU Morgane - DERVOUT Dominique – GRANDIL Gwenaëlle - BORDENAVE Bruno - GEORGES Valérie - JOULAIN Anita - ROBIN Yves – MARREC Gauthier – DREAU Liliane – LE FLOC'H Véronique – KRAUS Jean-Paul - BOSSER GODREAU Véronique - JESTIN Caroline - DADEN Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

DENIEL Baptiste à SELLIN Yannick
SUARD Delphine à BRAESCU ANDRIEU Morgane
JOUSSET Nicolas à TANGUY Michel
DAGORN Nicolas à DOUX BETHUIS Sonia
GALBRUN Karine à GEORGES Valérie
PAUCHET Gérard à LESCA Véronique

Absent(e)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

BOSSER GODREAU Véronique

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260210-DEL10022618-DE

Monsieur Le Maire indique que l'Amicale du Personnel Communal a pour but de créer du lien entre tous ses membres et de promouvoir des actions sociales en faveur du personnel de la commune de Trégunc.

L'amicale mène ainsi des actions et propose à ses membres des prestations, notamment dans les domaines social, culturel, artistique, touristique et sportif.
Au titre de l'action sociale, l'amicale du personnel permet ainsi de déployer une offre locale complémentaire à celle du CNAS auquel la commune adhère depuis 2022.

L'Amicale du personnel communal sollicite donc une subvention de 13 040,00 € répartie comme suit :

- 100,00 € par adhérent (83 agents)
- 40,00 € par agent pour le dispositif « KDo pass » permettant de bénéficier d'avantages dans les commerces locaux adhérents à cette opération. (83 agents)
- 20,00 € par agent au titre des chèques vacances (43 agents)
- 80,00 € de participation pour les agents retraités (7 agents)

Il est donc proposé à la commission administration générale d'octroyer une subvention d'un montant de 13 040,00 € à l'amicale du personnel communal.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 26 janvier 2026 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention à l'amicale du personnel pour 2026.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 11 février 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

